

La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires

Marinette MATTHEY & Rosita FIBBI

UFR Sciences du langage, Université Stendhal-Grenoble 3, Laboratoire LIDILEM,
BP 25, F-38040 Grenoble cedex 9 &

Université de Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la
population, Fbg de l'Hôpital 106, CH-2000 Neuchâtel

Marinette.Matthey@u-grenoble3.fr & rosita.fibbi@unine.ch

Le contexte de cette publication

Le Programme National de Recherche 56 qui vient de s'achever a porté sur "La diversité des langues et des compétences linguistiques en Suisse" (<http://www.nfp56.ch/f.cfm>). Dans ce cadre, notre équipe¹ s'est interrogée sur les conditions de transmission des langues de la migration auprès des petits-enfants de migrants. Notre hypothèse était que le paradigme dominant d'une transition assez rapide du monolinguisme des migrants en langue d'origine au monolinguisme de leurs petits-enfants en langue du pays de résidence pouvait connaître des modulations selon les contextes: en particulier nous souhaitions tester si l'espace du bi- ou du plurilinguisme était plus large que cela n'est généralement perçu, voire admis. Au terme de notre étude – dont on trouvera dans ce numéro un article relatant une partie de nos résultats – nous avons souhaité élargir notre point de vue, en inscrivant notre réflexion dans le champ similaire mais plus vaste des langues minorisées et de leur transmission.

La méconnaissance de la diversité des usages linguistiques qui aboutit à une sous-estimation de l'ampleur du plurilinguisme est un constat fréquent². Au milieu des années 90, Hagège considère le bilinguisme

¹ Maud Merle du LIDILEM de l'Université Stendhal Grenoble 3, Chantal Wyssmüller et Cristina Bonsignori rattachées à divers titres au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, font partie de l'équipe de recherche à côté des signataires de ce texte.

² Dans le dernier Recensement fédéral de la population de 2000, la question concernant l'usage des langues portait sur la "langue principale", de sorte que "les personnes

familial précoce en Europe "comme un idéal et une rareté" (Hagège, [1996] 2005: 55). Toutefois, dans une des rares études quantitatives sur la pluralité linguistique en France, les auteurs observent une "diversité linguistique supérieure à celle que l'on imaginait: 25% de l'ensemble des adultes résidant en France disent que leur père leur parlait habituellement dans une autre langue que le français; 13% une langue régionale et 13% une langue de l'immigration" (Héran *et al.*, 2002). La nouvelle enquête française "Trajectoires et Origines" menée par l'INED en 2008 montre que près d'un descendant d'immigrés sur deux âgé de 18 à 50 ans a reçu plusieurs langues pendant l'enfance de la part des parents (Condon & Regnard, 2010). L' "invisibilisation" des usages plurilingues est un aspect du phénomène de "minorisation" des langues différentes de la langue majoritaire.

Langue minoritaire ou minorisée?

Le terme minoritaire pourrait induire à penser que le statut minoritaire d'une langue soit imputable à sa (faible) diffusion. En fait, le statut majoritaire ou minoritaire se définit en premier lieu dans le rapport au politique: c'est le pouvoir politique qui donne l'investiture de majoritaire à une langue en dépit parfois de sa diffusion effective; est/sont minoritaire/s la/les langue/s qui n'a/ont pas bénéficié de cette investiture. Le statut officiel d'une langue est en effet l'expression de la cristallisation à un moment donné des rapports de force entre groupes sociaux en compétition pour la conquête et le maintien de positions sociales ambitionnées, comme le dit l'aphorisme bien connu de Weinreich (1945): "une langue est un dialecte avec une armée et une marine"³. C'est bien cet aspect de rapport de force qui transparait dans la déclaration du président Roosevelt qui, à la veille de la première guerre mondiale, au moment où aux Etats-Unis l'on fermait les écoles de langue allemande, affirmait: "*We have room but for one language here, and this is the English language*" (Brumberg, 1986). Outre les décisions proprement dites, les politiques linguistiques comportent aussi la mise en place d'un dispositif et des dispositions (Boyer, 2001: 77) qui concernent en premier lieu l'enseignement, c'est-à-dire la transmission et le maintien de la langue: ce sont les politiques linguistiques nationales. Pourrait-on avancer qu'une langue minorisée est une langue réduite à la sphère privée dans son usage ainsi que dans sa reproduction?

plurilingues doivent [donc] choisir une de leurs langues" (Lüdi & Werlen, 2005). Les questions sur les langues avec les proches et dans la vie active rendent compte en revanche de l'enchevêtrement des usages.

³ (*Yivo-bleter* 25.1, 1945, p. 13) <http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/Dialect>

La dimension politique est naturellement tributaire des dynamiques économiques et sociales de sorte que le statut des langues ne se définit pas par la force – comme les citations mentionnées pourraient induire à le croire à premier abord – mais de manière plus subtile, par le biais du pouvoir et du prestige auxquels la maîtrise des langues donnent accès.

Le terme de langue minoritaire semble souligner un état de fait: certains groupes sont minoritaires, ils parlent des langues minoritaires. Cependant, la qualité de minoritaire est donnée par le régime sociolinguistique du pays ou du territoire considéré. Tous les Suisses alémaniques parlent un dialecte dans la vie quotidienne, qui est bien la langue la plus parlée en Suisse. Mais le dialecte est une langue minorisée par l'allemand standard du fait de sa non reconnaissance comme langue nationale.

Parler de langue minorisée plutôt que de langue minoritaire met l'accent sur des dynamiques linguistiques complexes, sur les processus de minorisation plutôt que sur leur résultat. Le processus de minorisation peut prendre la forme d'un choix de langue préférentielle au détriment d'une autre (c'est le cas lorsque des parents "choisissent" de parler la langue de l'école à leurs enfants, minorisant ainsi la langue ou les langues "d'origine") ou d'une imposition (lorsque les parents "interdisent" l'usage de la langue locale en famille au profit de leur langue; lorsque l'école "interdit" l'usage d'une langue locale pour imposer une langue scolaire). La minorisation peut donc s'observer dans "[des] manifestations verbales immédiates" (Py & Jeanneret, 1989: 6) comme le choix de langue, mais aussi des actes plus coercitifs que des locuteurs en position de force adressent à des locuteurs en position de faiblesse ("ici on n'aboie pas" dit une mère espagnole à sa fille lorsqu'elle parle français à la maison; "pas d'étranger chez moi" commente ce père de famille suisse-allemand lorsqu'il entend sa femme parler espagnol à leur fils). En effet les "politiques linguistiques familiales" (Deprez, 1996) peuvent entrer en consonance ou dissonance avec la politique linguistique (explicite ou non) de l'état. Ces politiques sont des sources d'influence minoritaire ou majoritaire, elles véhiculent des valeurs et des visions du monde, et en cela sont susceptibles d'orienter les usages langagiers.

Cette livraison des TRANEL thématise des situations dans lesquelles les langues en présence sont dans un rapport de minorisation-majorisation; plus spécifiquement les articles s'attachent à rendre compte de la manière dont les pratiques et les politiques linguistiques familiales, élaborées en situation de minorisation de "leurs" langues, entrent en résonance avec des politiques linguistiques à l'échelle sociétale. Ainsi les diverses contributions aboutissent à une visibilisation des efforts de transmission privée que ce soit dans la sphère familiale ou associative, tissant des continuités à travers la diachronie dans un monde "liquéfié" (Bauman, 2002) par la mondialisation, les migrations. Symptomatique à cet

égard est le rôle des grands-parents dans la transmission linguistique, évoqué dans nombre de contributions: les efforts déployés par les familles contribuent à sauvegarder des liens sociaux – dans la famille et avec un territoire – à modeler des identités composites nouvelles et en dernière analyse à réinventer les formes du plurilinguisme dans nos villes. Ce numéro de TRANEL qui s'attache au comment des processus est complémentaire au récent volume publié sous les auspices du Ministère français de la Culture et de la Communication, qui porte davantage sur les pratiques linguistiques découlant de cette transmission (Extramiana & Sibille, 2008).

Des langues qu'on ne veut pas perdre

La convergence thématique de ce numéro n'empêche pas un riche éventail de perspectives, méthodes et cadres théoriques. Les terrains d'investigation se trouvent sur trois continents (Afrique, Asie, Europe) et les langues "minorisées/minoritaires" sont les langues nationales du Gabon (minorisées par le français), un certain nombre de langues parlées par la diaspora indienne en Europe (mais surtout le hindi et l'ourdou), les variétés vernaculaires du chinois à Singapour (minorisées à la fois par le mandarin et l'anglais), l'espagnol parlé par les migrants et leurs descendants en Suisse (minorisé par le dialecte et l'allemand en Suisse alémanique, le français en Suisse romande), le dialecte de Vénétie et l'occitan (minorisés par les langues nationales des pays respectifs, l'Italie et la France).

Les deux premières contributions sont en lien avec le maintien intergénérationnel des langues de la migration. L'article qui ouvre ce TRANEL se base sur les données récoltées et / ou analysées par **Maud Merle** et **Cristina Bonsignori** auprès de familles espagnoles à Bâle et à Genève. Il donne un bon reflet des discussions qui ont animé les réunions et les mails de travail au sein de l'équipe suisse-française des Universités de Neuchâtel et de Stendhal-Grenoble 3, financée en grande partie par le PNR 56. Que devient l'espagnol (et/ou le galicien) des grands-parents migrants dans les générations suivantes installées en Suisse? La question de sa transmission a-t-elle été un enjeu dans la famille? Des stratégies ont-elles été mises en place pour assurer la transmission de la langue des grands-parents? Peut-on mettre en lumière un "effet genre" dans la transmission? Les auteures apportent leurs réponses à ces questions en analysant les entretiens réalisés avec les trois générations des familles rencontrées. Il ressort de cette étude que le régime sociolinguistique de Genève est plus favorable que celui de Bâle au maintien de l'espagnol. Ainsi, la loyauté des locuteurs hispanophones, tendance qui est également mise en évidence chez les migrants espagnols en France (plus précisément dans le Roussillon, cf. Lagarde, 1996), est renforcée par le contexte genevois.

L'article de **Shahzaman Haque** est issu de l'enquête approfondie qu'il est en train de mener dans le cadre de sa thèse. Il suit quatre familles indiennes installées dans quatre pays d'Europe différents (la France, la Norvège, la Suède et la Finlande). Son approche ethnographique lui permet d'entrer dans l'intimité de ces familles en développant des relations de confiance avec ses différents membres. Cette approche compréhensive lui permet à la fois de toucher la singularité de chacune de ces familles tout en pointant des éléments de contexte qui lui permettent d'inférer un certain nombre de relations entre les politiques linguistiques familiales et celles des états dans lesquels sont installées ces "familles-témoins". Son article est aussi un plaidoyer en faveur de la prise en charge par les systèmes scolaires des pays de résidence des migrants de la transmission des langues parentales.

L'article de **Pither Medjo Mvé** et **Mexcent Zuè Elibiyo** donne un bon aperçu de la situation sociolinguistique du Gabon, où plusieurs langues ethniques sont parlées, notamment le fang (qui est aussi parlé en Guinée équatoriale et au Cameroun), alors que la langue officielle du pays est le français. A l'inverse du parti pris par Haque, Medjo Mvé et Zuè Elibiyo considèrent que la famille (dans l'acception africaine du terme) est "le socle fondamental de la transmission des langues", et que la transmission des langues nationales ne relève pas du devoir de l'école mais de celui du clan. Reprenant les résultats les plus intéressants de Zuè Elibiyo (2008), les auteurs examinent un certain nombre de facteurs sociaux influençant la transmission et concluent de manière quelque peu prophétique en reconnaissant que la plupart des langues ethniques ne sont que peu transmises et pourraient bien disparaître, mais que "certaines langues du Gabon semblent avoir de beaux jours devant elles".

La contribution de **Sherman Tan Jun Hao** et **Bee Chin Ng** concerne la situation sociolinguistique de Singapour. Plusieurs campagnes de politiques linguistiques destinées à encourager l'usage du mandarin (depuis 1979) et du "good english" (depuis 2000) ont contribué à la minorisation des vernaculaires. Ces campagnes ne peuvent être tenues pour seules responsables de la forte diminution de la transmission des vernaculaires, mais elles ont en quelque sorte amplifié le mouvement. Les auteurs présentent une étude dans laquelle ils ont mené des entretiens sur les répertoires de 19 jeunes de 19 à 25 ans, enquête orientée par et vers la question des relations entre langues et identités. Cette étude montre le rôle crucial joué par les grands-parents pour la transmission des vernaculaires. Dans les familles élargies, où trois générations vivent sous un même toit, les interactions entre grands-parents et parents se font généralement en vernaculaire et constituent un input non négligeable pour les petits-enfants. De plus, le rôle de substitut parental des grands-

parents lorsque les parents travaillent renforce l'usage de la langue locale chez les petits-enfants.

Changement de paysage linguistique et retour en Europe avec l'article de **James Costa**. Sa contribution s'inscrit dans le champ de la "revitalisation" des langues minoritaires, en l'occurrence l'occitan minorisé par le français depuis plusieurs siècles. L'auteur part d'un paradoxe constaté: les familles dans lesquelles les parents militent pour l'occitan ne transmettent pas pour autant cette langue à leurs enfants. A l'occasion d'un atelier sur la transmission familiale qu'il a animé en août 2009 dans le cadre d'une école d'été organisée par l'Institut d'Estudis Occitans à Gap (Hautes-Alpes), il a recueilli un certain nombre de récits de transmission réussie ou ratée aux yeux des acteurs concernés. La question de la transmission est récente dans le domaine occitanophone et c'est l'occasion pour Costa de s'interroger sur la notion même de transmission (de quoi? Pourquoi? Quelles conséquences espérées ou redoutées?) et sur les idéologies (au sens de système de représentations orienté par des valeurs) qui se manifestent dans le discours des informateurs.

Enfin l'article **d'Anna Ghimenton** concerne la transmission intergénérationnelle du plurilinguisme sociétal de Vénétie (nord-ouest de l'Italie), où le dialecte de Venise et l'italien standard co-existent toujours. L'approche est cette fois conversationnelle. Les données proviennent d'un corpus de 35 heures d'enregistrements d'interactions dans une même famille où se côtoient trois générations (la dernière étant représentée par un enfant de deux ans). Dans sa thèse, Anna Ghimenton a réalisé une analyse statistique qui montre que l'on s'adresse à l'enfant majoritairement en italien mais que le dialecte est la langue la plus utilisée lorsque les adultes parlent entre eux. L'enfant produit des énoncés dans les deux langues, mais davantage en italien qu'en dialecte. Dans cet article pour les TRANEL, l'auteure se penche spécifiquement sur les aspects pragmatiques des choix de langue et de leur alternance et par ses analyses très "micro" parvient à dégager un certain nombre de régularités qui caractérisent la socialisation au plurilinguisme par le plurilinguisme au sein de la famille.

Ce numéro se conclut par une bibliographie annotée de 18 titres, résultat du travail fourni par les étudiant-e-s en master sciences du langage de l'Université Stendhal, dans le cadre du cours-séminaire "Plurilinguisme et identité" de l'année 2010-2011, ainsi que par Shahzaman Haque. Nous les remercions chaudement pour leur contribution à ce numéro thématique qui fait par ailleurs la part belle aux jeunes chercheurs.

Bibliographie

- Bauman, Z. (2002): *Modernità liquida*. Bari (Laterza).
- Boyer, H. (2001): *Introduction à la sociolinguistique*. Paris (Dunod).
- Brumberg, S. (1986): *Going to America. Going to School: the Jewish Immigrant Public School Encounters in Turn of the Century New-York City*. New-York (Praeger).
- Condon, S. & Regnard, C. (2010): Héritage et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France. *Hommes & migrations*, 1288, 44-57.
- Deprez, C. (1996): Politique linguistique familiale: le rôle des femmes. In: C. Juillard & L.-J. Calvet (éds), *Politiques linguistiques, mythes et réalités. Actes des Premières Journées Scientifiques du réseau "Sociolinguistique et dynamique des langues" de l'AUF*. Dakar (Sénégal), 16-18 décembre 1995. AUF, *Fiches du Monde Arabe*, 155-161.
- Extramiana, C. & Sibille, J. (éds) (2008): *Migration et plurilinguisme en France. Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, 2. Paris (Didier).
- Hagège, C. ([1996] 2005): *L'enfant aux deux langues*. Paris (Odile Jacob).
- Héran, F., Filhon, A & Deprez, C. (2002): La transmission familiale des langues en France. Résultats d'une enquête nationale. *Education et Sociétés Plurilingues*, 12, 13-18.
- Lagarde, C. (1996): *Conflits de langues, conflits de groupes. Les immigrés espagnols du Roussillon*. Paris (L'Harmattan).
- Lüdi, G. & Werlen, I. (2005): *Le paysage linguistique en Suisse*. Neuchâtel.
- Py, B. & Jeanneret, R. (1989) (éds): *Minorisation linguistique et interaction*. Genève (Droz).
- Weinreich, U. (1945): Yivo-bleter 25.1.1945, p. 13 (cité par Wordllingo, <http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/Dialect>).
- Zuè Elibiyo, M. (2008): *La transmission intergénérationnelle des langues au Gabon, une étude à partir des usages déclarés*. Thèse de doctorat (Université Stendhal-Grenoble 3), 315 p.